

Baromètre de l'activité tourisme fluvial

ÉDITION 2024

Le Baromètre de conjoncture, mis en place par Entreprises fluviales de France - E2F, a pour objectif de collecter des données de la part des opérateurs de tourisme fluvial sur la conjoncture économique.



Analyse des données de la période
du 01/01/2023 au 31/12/2023

Synthèse de l'analyse nationale

Le tourisme fluvial

Vecteur d'attractivité touristique extrêmement fort pour plusieurs métropoles : Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, le tourisme fluvial l'est aussi pour plusieurs sites touristiques remarquables : Lys, Oise et Marne, Bourgogne Franche Comté, Canal de Briare, Canal du Nivernais, Charente, Marais Poitevins, Canal latéral à la Garonne, Dordogne, Lot, Petite Saône, Canal du Midi, Canal du Rhône à Sète, Lacs de Savoie...

Instrument puissant de développement local et d'intégration économique et sociale, le marché a doublé en 10 ans et se développe à un rythme de + 5 à + 7 % par an.

Cette croissance a été stoppée en 2020 avec la crise du Covid, les années 2021 et 2022 ont été des années d'adaptation et de reprise.

2023 marque une année exceptionnelle en termes de fréquentations de passagers, avec un niveau d'activité supérieur à 2019, année d'avant-crise, et une tendance de progression qui marque un rattrapage complet de tendance en termes de fréquentation. Si les entreprises sont optimistes à moyen terme sur le développement de leur activité, elles sont plus de la moitié à exprimer leur inquiétude sur l'année 2024 en raison des paramètres suivants :

- une baisse des réservations pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, à Paris comme en Région, particulièrement marquée dans les secteurs de la privatisation et des bateaux/péniches hôtels ;
- une détérioration des marges en raison de l'augmentation des charges d'exploitation (coûts techniques, consommables, redevances...), étant donné qu'un certain nombre d'entreprises continuent par ailleurs à devoir rembourser des PGE souscrits à l'occasion de la crise du Covid.



Les grandes tendances

DYNAMISME DU SECTEUR

64 % des sociétés interrogées sont optimistes quant à l'avenir du secteur fluvial en France.

FORMATION

62 % des entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement qui perdurent sur certaines spécialités, principalement les navigants.

NIVEAU DE MARGES

55 % des entreprises accusent une diminution du niveau de leurs marges en raison de l'augmentation des charges d'exploitation.

PRIX DE L'ÉNERGIE

50 % des sondés font part de leur inquiétude face à la hausse des prix de l'énergie (carburants, électricité...).

INNOVATION

72 % des entreprises ont réalisé un investissement au cours de l'année 2023, ce qui confirme la tendance précédemment observée.

SYNTHÈSE

Vue d'ensemble

La reprise d'activité est sans précédent, rejoignant la dynamique haussière observée jusqu'en 2019. Très soutenue jusqu'à l'automne, la reprise a marqué le pas sur les deux derniers mois de l'année, dans tous les sous-secteurs du tourisme fluvial. L'activité s'effectue sous contraintes, avec des difficultés croissantes pesant sur les coûts, les approvisionnements, le personnel et la trésorerie. Les dirigeants restent confiants concernant le futur de leur activité, mais prudents sur les conditions de cette reprise et sa durabilité.

Synthèse

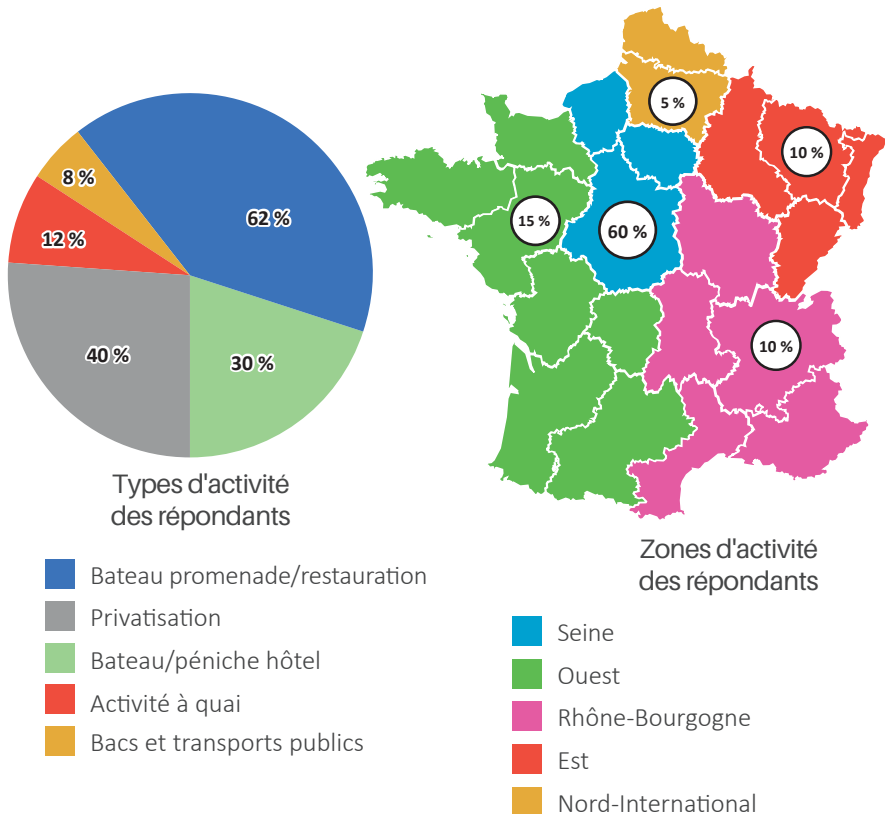
- ➔ Fréquentation (comparée à 2022) : + 20,14 %
- ➔ Flotte en activité (comparée à 2022) : + 2,6 %

Perspectives :

- ✓ 62 % des dirigeants sont optimistes quant à la poursuite du dynamisme de leur secteur d'activité
- ✓ Comme l'année précédente, les entreprises font face à des inquiétudes multiples qui viennent temporiser leurs investissements (augmentation des coûts, difficultés de recrutement...)
- ✓ 78 % des dirigeants ont prévu des investissements dans les 12 prochains mois

Typologie des répondants

Note : certaines entreprises cumulent plusieurs activités.



MÉTHODOLOGIE

Le Baromètre de conjoncture E2F, dont les résultats sont repris dans le présent document, a été réalisé par questionnaire numérique au début du mois de février 2024. Il couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Sur la base d'un échantillon de 70 réponses et d'une extrapolation réalisée à partir d'entretiens téléphoniques complémentaires, il examine les données des opérateurs de tourisme fluvial sur la conjoncture économique de la dite période et formule des projections. La base de référence est la base INSEE "APE niveau groupe : 503 - Transports fluviaux de passagers", soit 283 entreprises.

Les entreprises interrogées assurent une bonne représentativité compte tenu de leur part de marché et de la taille de l'établissement : 76 % de la fréquentation globale ; 82 % du chiffre d'affaires national ; 83% de TPE-PME.

BILAN

La reprise de l'économie touristique fluviale se consolide durant la saison estivale 2023

Après la reprise économique de faible intensité observée au dernier trimestre 2022, l'amélioration de l'activité s'est poursuivie durant le premier trimestre 2023 et s'est consolidée au cours de la saison estivale, dans tous les sous-secteurs du tourisme fluvial.

FRÉQUENTATION DES BATEAUX ET NOMBRE D'UNITÉS

	Transports publics et bacs fluviaux	Bateaux hôtels de grande capacité hors-Rhin	Péniches hôtels	Promenade, restauration, privatisation Paris	Promenade, restauration, privatisation Province	Tourisme fluvial hors transport public
Fréquentation des bateaux par rapport à 2022	Stable	+ 11 %	Stable	+ 30 %	+ 20 %	+ 28 %
Flotte en activité en 2023	100 %	100 %	100 %	94 %	98 %	97 %

Pour le tourisme fluvial, la reprise économique observée en 2022 s'est confirmée en 2023, particulièrement durant la saison estivale, durant laquelle elle s'est consolidée. Néanmoins, des disparités s'observent en fonction du secteur d'activité.

En termes de ressources humaines, la majorité des entreprises comportent moins de 10 salariés et font état d'une certaine stabilité au sein

de leurs effectifs. Ainsi, 68 % des structures interrogées n'ont pas connu d'évolutions significatives dans le nombre de leurs employés en 2023.

S'agissant des flottes exploitées par les opérateurs, 97,5 % des bateaux étaient en activité pendant la période considérée.

Côté clientèle, 53,93 % des passagers venus à bord des bateaux en 2023, tous secteurs confondus, sont français.

CHIFFRES-CLÉS

 **53,93 %**
des clients à bord des bateaux venaient de France

 **20,4 %**
d'un pays de l'Union européenne

 **32,5 %**
d'un pays hors de l'Union européenne

EFFECTIF TOTAL DE L'ENTREPRISE

Moins de 10 salariés **48 %**


Entre 10 et 49 salariés **32 %**

Entre 50 et 99 salariés **10 %**


Entre 100 et 249 salariés **10 %**

Plus de 250 salariés **0 %**

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE 2023 vs 2022

 **24 %**
en augmentation

 **68 %**
stable

 **8 %**
en diminution

FOCUS

Les petits bateaux

Un nouveau marché en plein essor

Dans de nombreuses villes mouillées, les "petits" bateaux, c'est-à-dire des bateaux de deux à douze personnes, se développent de plus en plus.

Privilégiant le confort et la convivialité pour un moment à bord de type "salon flottant", ces bateaux proposent des parcours d'embarquement et de débarquement fixes. Ils répondent à une demande d'envie de sortie en petits groupes, en famille ou entre amis. Le positionnement est plutôt haut de gamme. En mettant en synergie les activités nautiques et les activités de découverte à terre (visites, restauration, activités de loisirs...), c'est l'ensemble du territoire qui profite d'une clientèle touristique qui souhaite une prestation "sur-mesure".

Les opérateurs proposant ce type de prestations ont, par ailleurs, une volonté forte d'innover avec pour certains des bateaux à propulsion 100 % électrique pour préserver l'environnement.

Les services proposés par ces "petits" bateaux visent à la revalorisation du fleuve, notamment en coeur de ville, autour des déplacements et nouveaux services/loisirs flottants.

Le transport fluvial public

Une dynamique qui ne se dément pas

Le transport fluvial public de passagers connaît aujourd'hui un regain d'intérêt. Il est notamment pertinent pour compléter l'offre de transport purement terrestre (bus, métro tramway) ou d'infrastructure (pont). Ils se développent à l'initiative d'autorités organisatrices de transport ou d'entreprises privées.

Les bacs rhénans (Collectivité européenne d'Alsace), les bacs de Seine (Département de Seine-Maritime), les bacs girondins (Département de la Gironde), les bacs du Rhône (syndicat mixte regroupant le département des Bouches du Rhône, la région Paca et la commune d'Arles) permettent et facilitent le passage des fleuves pour plusieurs millions de passagers annuellement, sans oublier les véhicules.

Sur la Seine à Paris l'offre s'est développée à l'initiative du privé, Batobus transporte annuellement près d'un million de passagers, comme les navettes électriques ICADE reliant le métro au parc Le Millénaire. D'autres initiatives sont aujourd'hui à l'étude en Ile-de-France pour relier la proche banlieue et Paris par le fleuve.

A Bordeaux et Nantes l'offre fluviale est intégrée dans le réseau métropolitain de transport, ainsi à Bordeaux les navettes BAT3 desservent plusieurs arrêts de part et d'autre du fleuve. A Nantes trois lignes fluviales permettent le passage du fleuve sur la Loire et l'Erdre, une nouvelle ligne est à l'étude pour 2024. A noter que la navette Navibus sur L'Erdre a été le premier bateau fluvial expérimentant la propulsion fonctionnant à l'hydrogène.

A Lyon une navette à l'initiative du privé relie sur la Saône, Vaise à la Confluence. L'autorité organisatrice des transports prévoit quant à elle la mise en place à l'horizon 2025 d'une ligne fluviale de 3,4 km intégrée au réseau des Transports en Commun Lyonnais (TCL).

Au total ce sont près de 5 millions de passagers qui empruntent chaque année ces liaisons sur des bateaux fluviaux.

PERSPECTIVES

Des chefs d'entreprise optimistes à moyen et long termes et souhaitant innover

Si globalement les dirigeants d'entreprises de tourisme fluvial restent confiants concernant leur activité future, la reprise s'inscrit dans un contexte économique difficile.

64 % des répondants se déclarent optimistes ou très optimistes quant à leur activité durant la saison 2024.

Globalement, la confiance domine au sein des dirigeants et est en hausse. Ils sont en effet 68 % à être optimistes quant à la poursuite du dynamisme de leur secteur d'activité, soit une augmentation de 10 points par rapport à l'an dernier.

Les dirigeants interrogés sont 28 % à avoir développé cette année des prestations ou services complémentaires associés à leur activité : restauration, croisière thématique, bateau taxi, activité événementielle à quai, augmentation de la privatisation...

Les équipes commerciales se sont pleinement appropriées Internet en tant qu'outil de vente. Il apparaît en effet en première position dans les modes de commercialisation privilégiés.

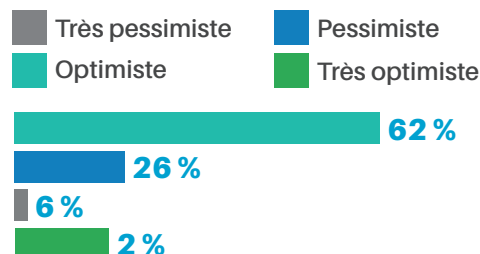
Lorsqu'ils sont sondés sur les méthodes qu'ils comptent mettre en place pour faire face aux difficultés de recrutement qu'ils rencontrent, déjà mises en avant à l'occasion du précédent baromètre, les chefs d'entreprises fluviales évoquent majoritairement la piste d'une réorganisation interne, de la promotion ou de la formation de leurs effectifs existants (26 %).

CHIFFRE-CLÉ

72 %

des entreprises de transport à passagers ont investi en 2023 pour moderniser ou renouveler leurs installations et équipements

COMMENT ÉVALUEZ-VOUS L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE DYNAMISME DU SECTEUR FLUVIAL ?



MODES DE COMMERCIALISATION

- 1 Site Internet
- 2 Tour operators, agences, CE...
- 3 Vente à quai
- 4 Plateforme billettique

SOLUTIONS ENVISAGÉES POUR AMÉLIORER LES RECRUTEMENTS

- 1 Réorganisation interne, promotion, formation 26 %
- 2 Nouveaux modes de recrutement, publicité 16 %
- 3 Recrutement à l'étranger 10 %
- 4 Recours à des stagiaires et apprentis 10 %
- 5 Recours à un cabinet de recrutement 10 %
- 6 Pas de solution envisagée 10 %
- 7 Appel au réseau, relationnel 4 %



Lorsqu'elles sont interrogées sur leurs inquiétudes principales, les entreprises évoquent le plus largement les difficultés de recrutement de personnel, la mise au norme de leur matériel et la hausse des prix de l'énergie.

55 % des entreprises participant au baromètre 2023 accusent une diminution du niveau de leurs marges en raison de l'augmentation des charges d'exploitation.

Concernant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, une large majorité des opérateurs de Seine expriment leur inquiétude de court terme sur l'impact, en termes de fréquentation, des nombreuses restrictions d'exploitation et plus largement du retrait de leur clientèle traditionnelle, tout en reconnaissant les opportunités qu'ils peuvent constituer sur les moyen et long termes.

Les obstacles évoqués n'entâchent pas pour autant la volonté des dirigeants à investir. Il sont ainsi 72 % à avoir réalisé un investissement au cours de l'année 2023, soit une hausse de 5 points par rapport à l'an passé, et 78 % à avoir prévu des investissements dans les 12 prochains mois. La modernisation ou le renouvellement des installations et équipements des bateaux font partie des investissements prioritaires pour les personnes interrogées (46 %).



INQUIÉTUDES ACTUELLES

- 1 Difficultés de recrutement du personnel
- 2 Mise aux normes du matériel
- 3 Hausse des prix de l'énergie
- 4 Prix des matières premières
- 5 Infrastructures et leur gestion
- 6 Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

NIVEAU DE MARGES

- 1 En diminution 55 %
- 2 En progression 30 %
- 3 Stable 15 %

JOP 2024 : VISION DES OPÉRATEURS PARISIENS

- 1 Risques 70 %
- 2 Opportunités 65 %

INVESTISSEMENTS PRÉVUS DANS LES 12 PROCHAINS MOIS

- | | |
|---|------|
| Modernisation / Renouvellement des installations et équipements | 46 % |
| Transition écologique de la flotte | 36 % |
| Développement de nouveaux services/produits | 24 % |
| Nouveau bateau | 24 % |
| Recherche et développement | 2 % |

FILIERE

Le transport fluvial de passagers

De quoi parlons-nous ?

Les paquebots fluviaux sont des unités d'une longueur de 80 à 135 mètres, pouvant accueillir 50 à 200 passagers à leur bord, et offrant des croisières d'une semaine en général, en pension complète, alliant navigation et excursions à terre. De par leurs dimensions, ces bateaux naviguent sur les voies d'eau à grand gabarit la Seine, le Rhône, la Gironde, la Loire et le Rhin.

Une péniche hôtel est un bateau à passagers d'une capacité d'accueil inférieure à 50 personnes, de 38 mètres de longueur en général, offrant à son bord une croisière d'une semaine, alliant navigation et excursions à terre. Ce produit s'est développé en France dans les années 1960. De par leur gabarit, les péniches hôtels naviguent principalement sur les voies d'eau à gabarit Freycinet, comme le canal du midi, les canaux de Bourgogne ou d'Alsace.

Les bateaux promenade sont des bateaux à passagers transportant de quelques passagers à plusieurs centaines de personnes. Les produits proposés sont en général des croisières de quelques heures à une journée, parfois avec repas (déjeuner ou dîner). On distingue ainsi les activités de promenade simple, de promenade avec restauration et les bateaux qui proposent des prestations événementielles.

Ces activités se sont développées dans les grandes villes, en premier lieu Paris, mais aussi, Strasbourg, Lyon, Bordeaux. Ces bateaux peuvent être privatisés pour des groupes à l'occasion d'événements particuliers.



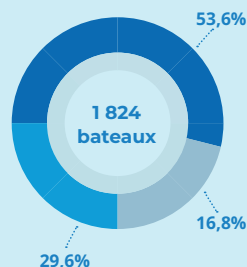
TOURISME FLUVIAL

278 opérateurs



- PAQUEBOT FLUVIAL - 17 opérateurs
- PÉNICHE-HÔTEL - 58 opérateurs
- BATEAU PROMENADE - 203 opérateurs

Source : VNF, 2019



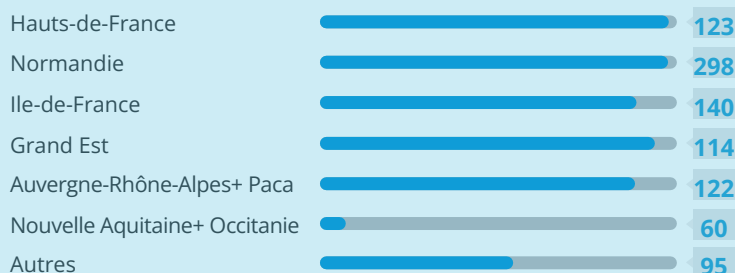
La flotte fluviale française, qui est au 4e rang européen, comprend en 2021, 1 887 unités d'une capacité de port en lourd de 1,11 million de tonnes.

- TRANSPORT POUR COMPTE D'AUTRUI
- TRANSPORT DE PASSAGERS
- TRANSPORT "DE SERVICE"

Source : VNF, 2019

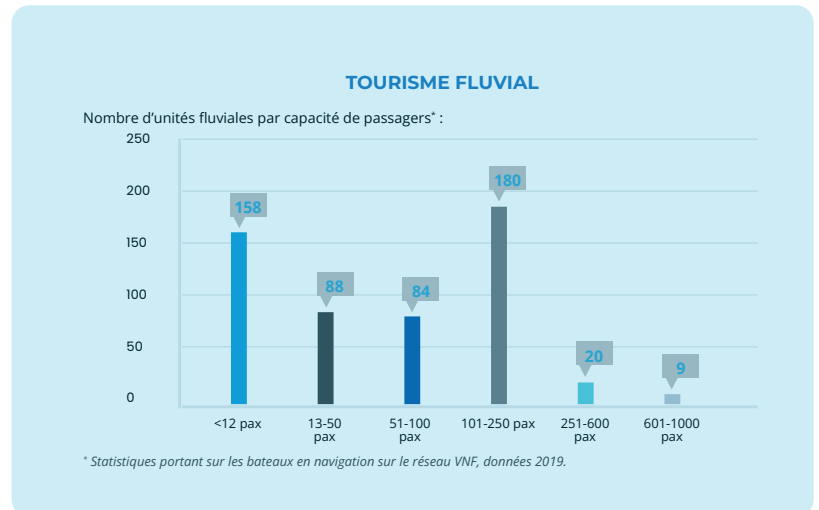
IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES OPÉRATEURS FLUVIAUX

■ MARCHANDISES ■ PASSAGERS



Source : VNF, 2019

Instruments historiques de franchissement des obstacles naturels que constituent les fleuves et rivières, **les bacs** sont toujours présents sur nos grands fleuves à l'instar des bacs de Seine ou des bacs rhénans. Ils sont rejoints par le développement du transport fluvial public de passagers en complément des offres de transport purement terrestres (bus, métro tramway). Ainsi **la mobilité fluviale** se développe à l'initiative d'autorités organisatrices de transport ou d'entreprises privées. Ce type de transport peut être intégré à l'offre globale de transport public des métropoles comme à Bordeaux et Nantes.



Source : VNF, 2019

À PROPOS D'E2F

Entreprises fluviales de France (E2F) est une organisation professionnelle représentative au niveau national, fédérant les transporteurs fluviaux français dans toutes leurs composantes : artisans bateliers, armateurs, opérateurs en compte propre, transporteurs de passagers, croisiéristes, péniche hôtels.

E2F compte plus de 300 entreprises adhérentes et 5 associations territoriales. Ses champs d'intervention s'étendent des relations sociales, à la politique de formation, en passant par la transition écologique, la politique d'infrastructure, les conditions d'accès à la Profession, les services et l'appui aux entreprises, la promotion et l'attractivité du secteur.

E2F assure au niveau français et européen la représentation et la promotion des intérêts de la Profession auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître le transport fluvial comme un outil majeur de développement économique, de développement durable, et d'aménagement du Territoire.